

Formation MULTIMODAL produits de parfumerie et cosmétique en LQ (ADR/IMDG)

OBJECTIFS

- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses
- Connaître les risques chimiques
- Maîtriser les informations liées aux exigences réglementaires et appliquer correctement les réglementations.

DUREE

- 1 JOUR – 7 heures

PUBLIC CONCERNE

- Personnel devant être sensibilisé aux réglementations, commerciaux, administratif
- Personnel devant appliquer les réglementations
- Personnel de la logistique, ayant à réceptionner, charger de la marchandise dangereuse

PRE REQUIS

- Aucun pré-requis

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Exercices d'application
- Ouvrages réglementaires ADR/IMDG

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

CONTENU

- Principes réglementaires
 - Risques chimiques
 - Contexte réglementaire
 - Présentation des réglementations
 - Transport Route (ADR)
 - Transport par voies maritimes (IMDG)
- Identifications des marchandises dangereuses
 - Définition
 - Principe de classification
 - Classification code du travail
 - Classement des matières
- Utilisation des Manuels
 - ADR, IMDG
- Exemptions Réglementaires
 - Chapitre 3.4 Quantités Limitées
 - Chapitre 1.1.3.6 Quantités Chargées (rappel ID 8000 spécificité du IATA pour information)
- Emballages et conditionnement
 - Marquage et étiquetages des emballages
 - Instructions d'emballages
- Procédure de chargement
 - Affrètement des transporteurs
 - Rédactions du document de transport ADR
 - Rédactions du document de transport IMDG
 - Compatibilité des marchandises
 - Contrôle des unités de transports
- Responsabilités des différents Intervenants
 - Responsabilités du chargeur
 - Responsabilités de l'emballleur
 - Responsabilités de l'expéditeur
 - Responsabilités du transporteur
 - Rôle et mission du conseiller à la sécurité
 - Sanctions